

Détection précoce dans la petite enfance Newsletter



Kanton Bern
Canton de Berne

Sur mandat de l'Office des mineurs



CENTRE DE
PUÉRICULTURE
CANTON DE BERNE



Chers partenaires de la petite enfance du canton de Berne

Lorsque les parents souffrent de troubles psychiques, leurs enfants sont souvent touchés eux aussi. Cela vaut en particulier pour la petite enfance, période durant laquelle ils ont besoin de personnes de référence sensibles. Or, ce sont justement ces enfants qui sont souvent négligés. Dans un entretien avec la directrice de l'Institut Kinderseele Schweiz (iks), nous mettons en lumière les contraintes typiques, le rôle des spécialistes de la petite enfance et les possibilités concrètes de soutien.

Découvrez ce qui est important pour aborder le sujet avec sensibilité, comment réussir la détection précoce et pourquoi il est si important d'oser agir.

Nous vous informons également des [dernières évolutions](#), des [formations](#) sur la détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant dans le domaine de la petite enfance et sur [les possibilités de soutien](#) pour les spécialistes par rapport aux questions de protection de l'enfant.

Nous vous souhaitons une lecture stimulante.

ACTUALITÉS



Source : Markus Winkler, Unsplash

Statistiques sur la protection de l'enfance 2024

Les [statistiques nationales sur la protection de l'enfance 2024](#) montrent que les jeunes enfants sont particulièrement touchés par la maltraitance. Plus de 40 % des cas signalés concernaient des enfants de moins de six ans, près d'un enfant sur cinq était un bébé de moins d'un an. Au total, 2'084 enfants et adolescents ont été pris en charge dans des hôpitaux pédiatriques suisses pour maltraitance présumée ou avérée, ce qui est légèrement inférieur au niveau record précédent de 2'097 cas en 2023. L'augmentation est particulièrement marquée dans le domaine des maltraitances physiques, qui ont atteint un nouveau record avec 705 cas. Ces chiffres alarmants soulignent à quel point il est crucial de détecter précocement les situations de danger chez les jeunes enfants. Un soutien précoce et l'intervention attentive de spécialistes peuvent renforcer efficacement la protection des enfants.

kidlex – chatbot sur les droits de l'enfant

[kidlex](#) est une plateforme en ligne innovante destinée aux spécialistes de la prise en charge extrafamiliale. Elle permet de concrétiser les droits de l'enfant au quotidien et de les mettre en œuvre de manière pratique. Le chatbot intégré offre une aide immédiate en cas d'incertitude et fournit des réponses compréhensibles aux questions relatives aux droits de l'enfant. À l'aide d'exemples pratiques et de questions de réflexion, il est possible de mieux comprendre des situations complexes et d'agir en connaissance de cause sur le plan juridique. Les droits de l'enfant sont ainsi réellement respectés dans le quotidien de la prise en charge.

EN POINT DE MIRE



Source : Lavi Perchik, Unsplash

Parents atteints de troubles psychiques

Les enfants de parents atteints de troubles psychiques courent un risque accru de développer eux-mêmes des problèmes psychiques. Pourtant, leur situation est souvent négligée. L'Institut Kinderseele Schweiz (iks) s'engage à changer cela par le biais de la sensibilisation, de la consultation et d'un soutien concret. Nous avons discuté avec la directrice de l'iks des contraintes typiques, des possibilités d'action et du rôle des spécialistes dans le domaine de la petite enfance.



Source : iks

Alessandra Weber, directrice de l'iks

Pourquoi le thème des parents atteints de troubles psychiques est-il particulièrement pertinent dans le domaine de la petite enfance ?

La fondation d'une famille est une phase particulièrement vulnérable pour la santé mentale des parents. C'est à cette période que beaucoup développent des troubles psychiques ou sont soumis à un stress psychologique important. Ainsi, une mère sur sept et près d'un père sur dix souffrent de dépression périnatale. Les troubles psychiques des parents ont toujours des répercussions sur les enfants. Peu importe les efforts des parents pour ne rien laisser paraître : Les enfants – en particulier les plus jeunes – sentent quand leurs parents ne vont pas bien. Cela représente une charge émotionnelle importante pour eux. Selon la manière dont les parents vivent la maladie et expliquent la

situation à leurs enfants, cette charge peut avoir des répercussions plus ou moins importantes sur leur santé. Deux tiers des enfants concernés développent des troubles émotionnels ou comportementaux, dont un tiers manifeste des troubles psychiques graves. C'est pendant la petite enfance que le risque d'effets négatifs de la maladie parentale sur le développement sain d'un enfant est particulièrement élevé. Les chances pour les enfants de se développer sainement sont d'autant plus grandes que cette situation de stress est identifiée tôt et que la famille bénéficie d'une aide rapide.

Comment les spécialistes peuvent-elles/ils reconnaître si un enfant est affecté ?

Ce n'est malheureusement pas si simple. Environ 75 % des enfants concernés réagissent de manière très adaptée à la situation. Ils ont les antennes fines et sentent lorsque leurs parents ont peu de capacité à répondre à leurs besoins. Beaucoup se replie alors sur eux-mêmes, car leur famille ne laisse aucune place à leurs problèmes et à leurs sentiments forts. D'où l'importance pour les spécialistes d'être attentifs-ves aux enfants qui semblent particulièrement adaptés, très calmes et renfermés. Dès que l'on a le sentiment qu'un enfant n'exprime pas ses besoins, cela peut être un signe. Certains enfants réagissent par des troubles du comportement. Mais dans ce cas, les spécialistes interviennent généralement de toute façon. Au fond, ces enfants « difficiles » font exactement ce qu'il faut : ils montrent clairement que quelque chose ne va pas dans leur famille.

Qu'est-ce qui aide les spécialistes de la petite enfance à gérer les incertitudes ?

Notre santé est un sujet très personnel. Il est difficile et source d'incertitudes pour nous tous que de parler à autrui de sa santé, car cela suscite des incertitudes. La situation est encore plus complexe dans le cas de troubles psychiques, car celles-ci sont associées à de nombreux stigmates et presque toutes les personnes concernées en ont honte. Mon conseil aux spécialistes est le suivant : commencez par prendre conscience de votre propre position sur le thème des « troubles psychiques ». Quelles croyances, voire préjugés et peurs, y sont associés ? Plus nous savons clairement où nous en sommes sur ce sujet et ce qui nous rend anxieux, plus il nous sera facile d'en parler malgré tout.

Comment s'adresser aux parents concernés avec respect, mais aussi avec clarté ?

Je m'en tiendrais toujours à des observations concrètes et n'émettrais aucune supposition. Je peux par exemple dire aux parents que leur enfant est inhabituellement calme à la crèche, qu'il ne participe pas aux jeux et semble souvent triste. Je peux ensuite leur demander s'il y a actuellement des tensions dans la famille qui pourraient expliquer ce comportement. Je peux également parler directement aux parents de mes observations concernant leur comportement ou leur bien-être. Par exemple : « Vous me dites souvent ces derniers temps que certaines choses ne se passent pas comme vous le souhaiteriez. Cela vous pèse-t-il beaucoup ? »

Beaucoup de parents réagissent d'abord de manière défensive. Il vaut la peine d'insister gentiment mais avec persévérance, de laisser le sujet de côté pendant un certain temps, puis le reprendre plus tard.

Qu'est-ce qui aide concrètement les parents et les enfants, et quelles offres les spécialistes devraient-elles/ils connaître ?

Les parents ont souvent besoin d'un soutien très concret dans leur quotidien. Il peut s'agir d'une personne qui aide à garder les enfants ou à faire le ménage. La plupart du temps, cette aide se trouve plutôt dans l'entourage familial que dans des structures professionnelles. Nos consultantes clarifient donc toujours en premier lieu quelles personnes dans l'entourage de la famille pourraient offrir leur soutien.

Souvent, ces contacts existent déjà, mais les parents n'osent pas demander de l'aide parce qu'ils ont honte de leur situation. Si aucun réseau d'aide sociale ne peut être mobilisé, il existe diverses offres professionnelles de soutien et d'aide, comme par exemple la [garde d'enfants à domicile proposée par la Croix-Rouge suisse à Berne](#).

Je recommande aux spécialistes qui ne connaissent pas bien le sujet de renvoyer la famille vers un service de consultation compétent, qui pourra la conseiller sur cette situation difficile. Dans le canton de Berne, il peut s'agir par exemple du Centre de Puériculture. Les parents peuvent y obtenir des consultations gratuites et, si nécessaire, être mis en relation avec d'autres services. Et bien sûr, il est également important pour moi que les spécialistes connaissent notre offre iks. Nous conseillons et accompagnons les familles dans toute la Suisse alémanique. Les personnes qui ne vivent pas dans le canton de Zurich bénéficient d'une consultation gratuite par téléphone et par vidéo.

Où se situe la frontière entre l'accompagnement et un éventuel mandat de protection, par exemple en cas de signalement à l'APEA ?

Ces limites sont floues et subjectives. Il existe divers outils de protection de l'enfance que les spécialistes peuvent utiliser pour mieux évaluer ces questions. Les [aides à l'évaluation pour la détection précoce de situations de mise en danger du bien-être de l'enfant destinées aux spécialistes du canton de Berne](#) constituent un bon instrument. Si, après

avoir répondu à ces questions, un-e spécialiste a un mauvais pressentiment, elle/il doit impérativement agir, en discuter avec ses collègues et ses supérieurs-es et, selon la situation, faire appel à une consultation spécialisée. Il est alors possible de décider ensemble s'il est nécessaire de procéder à un triage obligatoire vers un centre de consultation ou de signaler le cas à l'APEA.

Nous parvenons régulièrement à convaincre les parents de signaler eux-mêmes la situation à l'APEA. Il est important que les parents comprennent que l'APEA est là pour les aider et n'a pas l'intention de leur retirer leurs enfants.

Quel soutien concret offre l'iks ?

Nous offrons des conseils gratuits et accessibles aux familles concernées, à leur entourage ainsi qu'aux spécialistes. Nous accompagnons certaines familles sur une longue période. Notre objectif est d'atteindre un état dans lequel le fardeau lié aux troubles psychiques du parent diminue. Nous aidons à trouver une thérapie adaptée aux parents et/ou aux enfants, à trouver et à mettre en place un soutien et une aide, à élaborer une approche constructive de la maladie au sein de la famille. En outre, nous aidons les parents à parler de la maladie avec leurs enfants. Nous apportons notre aide là où la famille en a besoin. Cela varie beaucoup d'un cas à l'autre.

Sur la plateforme d'information www.kinderseele.ch, les personnes concernées et autres personnes intéressées trouvent des réponses à leurs questions sur le sujet. Les spécialistes y trouvent également nos formations en ligne, qui transmettent de nombreuses connaissances spécifiques. Pour l'instant, notre offre est malheureusement limitée à la Suisse alémanique. Nous envisageons toutefois de l'étendre à d'autres régions linguistiques. D'ici là, les spécialistes de Suisse romande peuvent s'adresser à la [Fondation Astrame](#). Celle-ci propose des offres aux familles dont les parents souffrent de troubles psychiques et qui vivent en Suisse romande.

Comment et quand la mise en réseau avec d'autres services spécialisés du canton de Berne devrait-elle se faire ?

La situation est similaire à celle concernant l'APEA. Tant qu'un service spécialisé est en mesure d'accompagner une famille de manière satisfaisante, il n'est pas nécessaire de faire appel à d'autres professionnels. Moins il y a d'intervenants, plus c'est simple pour la famille. Malheureusement, les questions soulevées par les familles concernées sont souvent très complexes, de sorte que l'expertise d'autres services est nécessaire. Dès qu'un-e spécialiste a l'impression que ses connaissances et son expérience ne suffisent pas pour résoudre de manière satisfaisante une question avec une famille, elle/il doit faire appel à d'autres services spécialisés.

Qu'est-ce qui est particulièrement important pour une collaboration réussie ?

Tout d'abord, il est important que cette collaboration se fasse avec le consentement de la famille. Cela signifie qu'une dérogation au secret professionnel doit être obtenue et que la transparence doit régner sur les discussions au sein du réseau d'aide. Il est également essentiel qu'un spécialiste prenne la direction des opérations et veille à la coordination de l'aide. La personne qui assume ce rôle peut varier d'un cas à l'autre. Mais tout le monde doit savoir clairement qui assume cette tâche.

Que souhaitez-vous dire aux spécialistes de la petite enfance ?

Je ne peux qu'encourager chacun-e à affronter ses propres incertitudes concernant les troubles psychiques des parents et à aborder courageusement le sujet. Les enfants concernés ont besoin que les adultes de leur entourage soient attentifs et agissent.

Conclusion

Les maladies psychiques chez les parents ne sont pas rares : environ une personne sur deux en est touchée au cours de sa vie. Lorsque la mère ou le père tombe malade, cela peut également avoir un impact considérable sur l'enfant – surtout pendant la phase sensible de la petite enfance, où les enfants dépendent fortement de figures d'attachement stables et sensibles.

De nombreux parents concernés sont attentifs et fiables dans la prise en charge de leurs enfants. Cependant, les maladies psychiques sont considérées comme un facteur de risque important, car elles peuvent avoir un impact sur le comportement parental, entraîner un surmenage et ainsi mettre en danger le bien-être de l'enfant, en particulier en cas de stress psychosocial supplémentaire.

Les spécialistes de la petite enfance jouent un rôle central dans la détection précoce. Ils sont souvent les premiers à percevoir des changements ou des difficultés dans les familles. Une attitude ouverte et respectueuse, la communication, la prise en compte des incertitudes et la mise en place d'un soutien sont essentiels pour soulager rapidement les familles concernées et réduire les risques.

FORMATIONS SUR LA DÉTECTION PRÉCOCE DE LA MISE EN DANGER DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

Regarder ensemble de près – pour une détection précoce de la mise en danger du bien-être de l'enfant, pour une protection forte de l'enfant !

Vous êtes spécialiste de la petite enfance et souhaitez en savoir plus sur la détection précoce des situations de mise en danger du bien-être de l'enfant ? Vous souhaitez avoir plus de sécurité dans des situations concrètes ou vous voulez connaître vos droits et obligations en matière de signalement ?

Vous trouverez ici les dates et des informations sur l'inscription aux offres de formation **gratuites** pour différents groupes cibles, financées par l'Office de mineurs :

Cours pour les responsables de crèches et les organisations d'accueil familial de jour

Cours pour les sages-femmes et le personnel soignant assurant un suivi post-partum ambulatoire

Formation de sensibilisation pour d'autres spécialistes de la petite enfance
(p.ex. animateurs·rices de groupes de jeu, parents de jour, logopédistes)

CONSULTATION SPÉCIALISÉE EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENFANT

En tant que spécialiste accompagnant une famille, il peut arriver que vous ne sachiez pas si le bien-être de l'enfant est en danger ou comment agir au mieux dans cette situation. Il est souvent difficile de reconnaître les limites entre la normalité, la charge et la mise en danger. Dans le canton de Berne, différentes offres de conseil à **bas seuil et anonymes** sont à votre disposition pour vous aider à évaluer et à conseiller. Il s'agit notamment de :

Le [coaching en matière de protection de l'enfant](#) du Centre de Puériculture, sur mandat de l'Office des mineurs, s'adresse spécifiquement aux spécialistes de la petite enfance. Ils réfléchissent par téléphone à leur évaluation de la situation et discutent de la suite de la procédure. Si nécessaire, la famille peut être transférée rapidement et simplement au Centre de Puériculture du canton de Berne pour un soutien supplémentaire.

Le [groupe de protection de l'enfant de l'Hôpital de l'Île](#) conseille les particuliers et les spécialistes en cas de suspicion de maltraitance ou de négligence d'enfants de tous âges, notamment en cas de suspicion d'abus sexuels.

Les [autorités de protection de l'enfant et de l'adulte](#) soutiennent également les spécialistes dans tout le canton en leur proposant des conseils à bas seuil sur l'évaluation de la situation et la marche à suivre.

PERSPECTIVES



Source : PublicDomainImages, Pixabay

La prochaine newsletter paraîtra en décembre 2025 et sera consacrée aux parents en situation de séparation.

Vous avez des suggestions ou des préoccupations ? Vous souhaitez obtenir des informations sur un sujet précis lié à la détection précoce et la protection de l'enfant dans le domaine de la petite enfance ? Ou vous avez des questions sur notre offre de formation ? Ecrivez-nous ! : protection_enfance@cp-be.ch

Centre de Puériculture
Canton de Berne
Bahnhofplatz 2
3011 Bern
cp-be.ch



[Se désinscrire](#)

© 2025 Centre de Puériculture Canton de Berne